

Le Petit journal

Parti social français. Auteur du texte. Le Petit journal. 1863-05-21.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Le Petit Journal

QUOTIDIEN



PARIS
Rue de Richelieu, 112.

ABONNEMENTS
Un an, 18 fr.; 6 m., 9 fr.; 3 m., 5 fr.
Du 1^{er} ou du 16 de chaque mois.

UN NUMÉRO CINQ CENTIMES

DÉPARTEMENTS
Un an, 24 fr.; 6 m., 12 fr.; 3 m., 6 fr.
Mandat à vue ou timbres-poste.

NUMÉRO 110.
Jeudi 21 mai 1863.

BULLETIN

L'EMPEREUR et toute la cour doivent se rendre à Fontainebleau le 6 juin prochain.

L'EMPEREUR est attendu à Vichy le 10 juin.

L'EMPEREUR, dit la France, aurait reçu hier matin M. Magne, membre du conseil privé.

L'EMPEREUR a voulu se rendre compte par lui-même de l'innovation que M. le commandant Brady, chef d'escadron au régiment d'artillerie monté de la garde impériale, vient de présenter au comité d'artillerie.

C'est un nouveau système de support destiné à donner plus de liberté de mouvement et d'action aux servants à pied chargés de manœuvrer les pièces. Par suite de l'application de ce système, les hommes se trouvent débarrassés de leurs sacs; ils éprouvent ainsi tout à la fois moins de gêne et de fatigue, et les mises en batterie peuvent être exécutées dans un délai bien court.

A cet effet, on a commandé une section qui s'est rendue dans la cour des Tuileries. Sa Majesté a félicité M. le commandant Brady, et a donné des ordres pour la formation de commissions spéciales chargées d'examiner le système proposé par cet officier supérieur.

M. LA REINE D'ANGLETERRE est arrivée samedi dans l'après-midi, à 4 heures à Balmoral. Sa Majesté était en bonne santé.

LA REINE D'ANGLETERRE vient d'envoyer à M. Guizot un magnifique exemplaire des discours de son mari (*the principal Speeches and Addresses of H. R. H. the Prince-consort*). Ce volume est relié en maroquin blanc, et, sur la page avant le titre, la reine a écrit de sa main: « A M. Guizot, en souvenir du meilleur des hommes, et avec l'expression de reconnaissance pour l'hommage sincère qu'il lui a rendu, de la part de sa malheureuse veuve » VICTORIA R. »

M. LA DUCHESSE DE GÈNES part, dit-on, aujourd'hui mercredi de Naples pour Turin.

M. LE ROI DE WURTEMBERG, qui avait été assez souffrant ces jours passés, est aujourd'hui à peu près rétabli.

LE PRINCE ROBERT prolongera jusqu'à lundi son séjour dans les provinces méridionales d'Italie. Son Altesse a été partout accueillie avec enthousiasme.

LE DUC DE BRABANT est parti hier de Lisbonne pour Bordeaux. Son Altesse Royale passera par Paris en retournant en Belgique.

M. MARCHE est, dit-on, extrêmement souffrant.

LE DUC DE TÉTUAN se promenant dans le voisinage de San Isidro, son cheval s'est abattu sur le genou, et en se relevant il a domé avec sa tête, un coup si violent au général O'Donnell, qu'il l'a blessé à la lèvre et à la mâchoire inférieure. Après avoir reçu dans une maison voisine du théâtre de l'accident, quelques soins de médecins qui avaient été appelés, le général a pu remonter à cheval et rentrer chez lui.

LES MINISTRES DE LA MARINE ET DE FOMENTO, en Espagne, ont parcouru le railway de Madrid à Saragosse.

M. LE CAPITAINE DE VAISSEAU ROUSSEIN vient d'être nommé commandant de la frégate cuirassée le *Solferino*, en expériences à Cherbourg.

PARIS

20 MAI

Cuvier fut l'inventeur de la loi de corrélation des formes au moyen de laquelle le moindre débris authentique d'un animal quelconque suffit pour le reconstituer en entier dans toute l'exactitude de ses proportions, alors même que l'espèce a disparu depuis le déluge universel.

Cette méthode précise a permis aux savants modernes de recomposer sur échantillons un certain nombre des hôtes vivants qui ont peuplé la terre dans les âges primitifs, et de former un musée de monstres, de mastodontes, d'animaux démesurés, dont les physionomies fantastiques expliquent et justifient les légendes traditionnelles et les descriptions que l'on croyait nées de l'imagination des poètes.

Cependant, à cette collection d'êtres ayant vécu et qui ne pourraient plus vivre sur notre globe, où tout s'est rattaché, même l'Océan, il manquait une pièce importante, la plus curieuse et la plus intéressante pour nous, au point de vue de la comparaison de ce qui furent les ancêtres du genre humain et de ce que nous sommes aujourd'hui.

Malgré les recherches les plus opiniâtres, nul savant n'avait encore pu découvrir positivement un homme antédiluvien, et toutes les fois que l'un d'eux avait présenté à l'Académie des sciences un individu prétendant à cette qualification, l'Académie avait démontré que ce n'était qu'un âne ou tout autre bête en dehors de l'humanité; et la question de savoir si nos premiers auteurs étaient des géants, des nains ou des êtres de notre taille moyenne restait irrésolue.

Dernièrement encore, une nouvelle prétention à cet endroit fut élevée en France et appuyée de l'opinion de plusieurs savants; mais d'autres, surtout en Angleterre, protestèrent énergiquement: on accusa le fragment soumis à l'examen d'avoir appartenu tout au plus à un singe, et l'inventeur fut bafoûé, selon l'usage.

La question de l'homme fossile vient enfin d'être résolue, et c'est avec une grande satisfaction que nous apprenons que nos savants n'ont pas été mystifiés. Que d'obsta-

cles pourtant n'ont-ils pas eu à surmonter pour arriver à ce résultat! Plusieurs journaux anglais et français se sont plu à déverser sur eux un torrent de railleries, et voilà qu'aujourd'hui la réalité de l'homme fossile a été reconnue à l'unanimité, non-seulement par les savants français, mais par une commission scientifique envoyée d'Angleterre.

Nous ne reproduirons pas toutes les pièces de ce grand procès destinées à figurer dans les annales de la science; nous nous bornerons à donner l'analyse succincte du cours que M. de Quatrefages a fait samedi sur ce sujet au Jardin-des-Plantes et qui a été interrompu plusieurs fois par les applaudissements de l'auditoire.

La découverte du demi-maxillaire inférieur de l'homme fossile est due, comme on le sait, à M. Boucher de Perthes. Elle a été faite le 28 mars dernier à Moulin-Quignon, près d'Abbeville (Somme), dans des terrains diluviens. On se rappelle que l'on a rencontré également dans les fouilles, des silex taillés par la main de l'homme et que l'on appelle haches. On présume que dans les siècles lointains l'habitude était de brûler les morts et d'entourer leurs cendres avec ces silex. Ce qui expliquerait jusqu'à un certain point l'absence complète des ossements humains, aux lieux où les haches se trouvent en grand nombre dans tous pays.

A la première nouvelle de cet événement scientifique, M. de Quatrefages s'est rendu immédiatement sur le lieu de la découverte, et s'est livré à de minutieuses recherches, dont il a donné le compte-rendu à l'Académie des sciences. Les savants étrangers se sont émus de leur côté et sont venus en foule à Paris pour voir ce phénomène géologique inconnu jusqu'à ce jour. La Société royale de Londres avait chargé MM. Falconer, Prestwich, Carpenter et Busk de lui faire un rapport sur cette importante question.

Ces messieurs sont venus deux fois en France, et ont exploré deux fois le diluvium de Moulin-Quignon. M. de Quatrefages les accompagnait dans ces excursions scientifiques. Qu'il nous soit permis d'adresser ici un petit reproche au savant M. Falconer.

Pourquoi, lors de son premier voyage, après avoir reconnu la réalité du fossile, a-t-il écrit au *Times* une lettre dans un sens tout contraire?

Mais il faut oublier bien vite ce revirement d'idées qu'on rencontre si souvent dans le monde des sciences. M. Falconer est revenu en France armé de haches qu'il a trouvées en Angleterre, qu'il a comparées à celles découvertes à Abbeville, et s'est im-

médiatement rangé à l'avis de nos savants.

L'homme fossile est donc aujourd'hui bel et bien constaté, et les savants français peuvent revendiquer l'honneur d'avoir affirmé cette découverte.

Mais, comme compensation à cet échec, un mécanicien d'Edimbourg, nommé Polson, vient d'inventer une machine pour cirer les souliers et les bottes. L'appareil donne trois cents coups de brosse à la minute.

Les journaux ont annoncé que les deux tableaux de M. Protais, représentant un bataillon de chasseurs à pied avant et après la bataille, et qui ont un succès si populaire à l'exposition, avaient été achetés pour l'empereur au prix de 20,000 francs. Cette acquisition ne s'est pas confirmée. L'heureux propriétaire actuel de ces précieuses toiles est M. Ernest André, qui a déjà une très remarquable collection d'œuvres modernes.

M. Courbet, le grand maître peintre de l'école réaliste, vient de reparaître à Paris, après un séjour d'un an dans la petite ville de Saintes. Il a, pendant cette absence, terminé à lui seul soixante et dix tableaux de différents genres.

HÉRALD

FAITS DIVERS

Le gros œuvre du palais du tribunal de commerce est à peu près achevé; les combles en sont faits, sauf la coupole, et l'on a commencé le ravalement de la partie supérieure. Ce palais a quatre façades, dont la plus importante est celle du boulevard Sébastopol, et dont la plus intéressante, au point de vue des difficultés, est celle du quai Desaix. En effet, dans le programme imposé à l'architecte pour cette dernière, on demandait qu'une coupole s'élevât de façon à faire le fond de la perspective du boulevard de Sébastopol, rive droite.

Or, comme une partie seulement de la façade est dans l'axe de cette voie, il fallait que la coupole demandée fût placée à la partie antérieure de l'édifice au lieu d'être au milieu; il fallait donc tricher, comme on dit, afin de cacher cette énormité. L'artiste s'en est tiré en divisant sa façade en deux parties bien distinctes, l'une, celle qui est dans l'axe du boulevard, ayant le cachet monumental, et qui domine le dôme en question, et l'autre, composée de boutiques qui dissimulent le prolongement du palais.

La partie monumentale de la façade du quai se compose d'un pavillon rentré et de deux ailes légèrement saillantes. Le pavillon central est, au rez-de-chaussée, percé de trois arcades dont les pieds droits seront dissimulés par des colonnes composites isolées: des statues allégoriques campées à l'aplomb de ces colonnes orneront les trumeaux du premier étage. Au-dessus règne un second étage en attique, qui sera dominé par un fronton et des œils-de-bœuf ornés de motifs.

FEUILLETON DU PETIT JOURNAL

DU 21 MAI 1863.

LE CHASSE-NEIGE

(SOLOGHOUB).

— Suite et fin. —

Il n'y a pas de cérémonie à faire dans les moments de détresse générale; on se lie facilement. Au bout d'une demi-heure, ils étaient intimes. Il alla chercher des provisions dans le chariot, versa du thé à la vieille, l'installa le plus commodément possible sur son siège et lui glissa un coussin sous les pieds. Le capitaine faisait aussi l'aimable. La vieille demoiselle souriait d'un air malin et d'intelligence. La nièce de la princesse Chelopaef se mit à causer avec les nouveaux venus, auxquels les marchands cédèrent leur place sur le divan. Le chasse-neige continuait dehors, à se déchainer; il frappait les volets avec violence et tombait avec fracas dans la plaine; mais l'officier ne l'entendait point. Il avait apporté quelques provisions qu'il offrit à ses compagnons d'infortune de partager avec lui. Un souper improvisé fut bientôt préparé. Le capitaine exhiba une dinde avec de la gelée. On s'assit à table. Une conversation générale assez insignifiante s'établit entre les convives. La femme du capitaine fit des réflexions sur ce qu'on dirait à

Petersbourg chez la princesse Chelopaef lorsqu'on saurait qu'elle, habitée dès son enfance à une existence fort recherchée, avait passé plusieurs heures dans une demeure de paysan. En l'entendant, l'officier regarda involontairement sa voisine; un léger sourire, à peine visible dans le demi-jour où ils se trouvaient, erra sur ses lèvres. Ils se comprirent mutuellement.

— Vous n'avez jamais été à Petersbourg? lui demanda-t-il.

— Non.

— Et vous n'irez jamais?

— Non.

— Pourquoi?

— Parce que je suis mariée.

L'officier baissa la tête.

— Pourquoi est-elle mariée? se demanda-t-il à lui-même. Qui l'a obligée à le faire?

Cette pensée le mit mal à l'aise. Il reprit: — Pourquoi votre mari n'est-il pas avec vous?

— Il est resté à la campagne. Il n'aime pas à voyager.

— Et vous allez loin?

— Il m'a laissée partir avec ma grand-mère pour faire un pèlerinage à Voronège.

— Fameux chaperon! pensa l'officier en regardant la vieille femme qui avait l'air de ruminer quelque chose.

— Et vous habitez toujours la campagne? demanda-t-il de nouveau.

— Toujours.

— Sans en bouger?

— Oui.

— Mais vous devez vous y ennuyer à mourir?

— Que voulez-vous? il faut bien s'y habituer.

— Comment passez-vous votre temps?

— Mais comme cela se pratique ordinairement à la campagne.

— Que faites-vous?

— Presque rien: je m'occupe de ma maison, je travaille, je lis.

— Vous n'avez pas d'enfants?

— Non.

Cette réponse fit plaisir à l'officier, Dieu sait pourquoi.

— Et que lisez-vous?

— La première chose du monde. Des livres français, des journaux russes...

Le jeune homme fronça le sourcil.

— Vous autres, gens du monde, continua-t-elle, vous ne comprenez pas le soulagement que procure la lecture. Un livre, c'est un compagnon, un ami fidèle. Essayez d'habiter loin de la ville, comme je le fais, et vous apprécierez les livres. Pour eux, il y aurait de quoi devenir folle. Les soirées sont longues. Notre habitation est dans les steppes; nous n'avons pas de voisins, et les rares visites qui nous viennent sont telles qu'il vaudrait mieux n'en pas avoir du tout.

— Votre mari est-il chasseur?

— Oui, il aime beaucoup la chasse. D'ailleurs, à la campagne, il faut bien avoir une occupation.

— Permettez-moi de vous demander si c'est un jeune homme?

Elle se mit à rire.

— Non, dit-elle; mais pourquoi parler de

lui? Dites-moi plutôt comment vous vous trouvez ici?

— J'y suis pour affaires.

— Pour longtemps?

— Non, il me tarde d'arriver pour le mariage de mon frère.

— Vous serez garçon de noce?

— Certainement. Je suis même fort pressé... ou plutôt j'étais...

— Et maintenant, vous ne l'êtes plus?

L'officier la regarda tendrement.

— Pas depuis que je vous ai rencontrée.

— Bonne maman, dit la jeune femme en s'adressant à sa grand-mère, je crois que le chasse-neige disparu et que nous pourrions partir.

La vieille femme ne l'entendit pas. Les autres voyageurs lui déclarèrent qu'il n'y avait point moyen de songer à se mettre en route avant l'aube, et qu'il fallait au contraire s'occuper de l'installation pour prendre un peu de sommeil. Il était déjà minuit. Chacun s'arrangea pour dormir, regardant le lit d'un œil d'envie. Mais dans des moments semblables, la voix de la galanterie se fait entendre. Il fut décidé qu'on le laisserait aux personnes les plus faibles de la société, c'est-à-dire à la vieille femme et à la petite fille, qui, après avoir longtemps crié, avait fini par fermer les yeux dans un coin. Aussitôt dit, aussitôt fait. On laissa se coucher la bonne dame. Elle gémit quelques instants, murmura quelques prières, se signa et s'endormit. Les marchands s'arrangèrent sur le divan et sur la couchette, et témoignèrent bientôt par leurs ronflements qu'ils avaient passé dans le royaume invisible des songes.